Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 056-215601014-20260408-DEL1320260407-DE

LANGUIDIC
VILLE DE CULTURES

Renouvellement de la convention cadre pluriannuelle de partenariats autour du dispositif de lutte contre les violences intrafamiliales, sexuelles et sexistes « L'Écoutille » et subvention au Centre D'Information sur les Droits des Femmes et des Familles C.I.D.F.F.

DEL13_2026_04_07

En exercice : 29
Présents : 25
Votants : 29

Le sept avril deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Languidic s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme LE DRÉAN, Maire.

Présents : LE DRÉAN Jérôme, DU PRÉMORVAN Erika, EVANO Thomas, LE TEXIER Jennifer, AVRY Laurent, HÉRON Carole, LE STRAT Didier, EVANNO Sophie, MOUTON Serge, LE BEL Audrey, BOCQUILLON Olivier, CONGRATEL Aline, LE GAL Claude, DINASQUET Carolyn, DE COUESBOUC Régis, CONNAN LE QUÉRÉ Mélanie, HEURTEBIZE Stanislas, LE RUYET Brigitte, BERTHAULT Tiffany, DIARD Florent, AUGUEUX Sylvie, LANNEZ Sabine, BLANCHET Hervé, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick.

Absents excusés : CONAN Benjamin, COËFFIC Sébastien, MALRY Cécile, DUVAL Laurent.

Pouvoirs : Benjamin CONAN donne pouvoir à Audrey LE BEL, Sébastien COËFFIC donne pouvoir à Jennifer LE TEXIER, Cécile MALRY donne pouvoir à Jérôme LE DRÉAN, Laurent DUVAL donne pouvoir à Patrick LE GAL.

Le secrétariat a été assuré par : EVANO Thomas.

Rapporteur : Madame Sophie EVANNO

➲ L'Adjointe au Maire informe l'assemblée :

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles s'est intensifiée après le Grenelle de 2019. L'analyse des rapports a montré le besoin d'une meilleure coordination locale et d'une meilleure transmission des informations.

Pour combattre ce fléau, les services de l'État ont mis en place un schéma départemental de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, signé par une trentaine de partenaires le 20 mai 2021.

De nombreux dispositifs ont été créés, notamment « L'Ecoutille » situé 21, rue Jules Legrand à Lorient, ouvert le 04 octobre 2021, qui offre un accueil, une écoute et une orientation aux victimes de violences intégrées dans un dispositif plus large dont les objectifs sont :

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 056-215601014-20260408-DEL1320260407-DE

- Faciliter l'accueil, l'écoute et l'orientation des victimes de violences conjugales et intrafamiliales, et plus largement des violences sexuelles et sexistes,
- Faire connaître l'offre de services existante et la rendre plus accessible,
- Développer le réseau d'acteurs, le former et le coordonner,
- Former les personnes en charge de l'accueil des victimes de violences pour une meilleure prise en charge et orientation de celles-ci, selon un plan de formation annuel défini par le comité de suivi en fonction des priorités (ex : pour 2026-2027 : les nouvelles et nouveaux élu.e.s référent.e.s),
- Assurer un continuum de prise en charge entre les différent.e.s professionnel.le.s.

Suite à une évaluation positive, les communes de l'Agglomération de Lorient et de Blavet Belle-vue Océan Communauté, avec l'État, le Département et la Caisse d'Allocations Familiales, soutiennent ce dispositif. L'évaluation des quatre premières années confirme l'adéquation des services aux besoins du territoire, en renforçant l'accueil de proximité, en recensant et mutualisant les services existants, et en coordonnant la prise en charge des victimes.

Sur la période 2023/2025, la contribution de Languidic s'élevait à 2 739 € soit, 0,34€/habitant.

En cas de poursuite de la contribution des communes au dispositif, 3 scenarii sont aujourd'hui étudiés.

Scénario 1 : Maintien du financement actuel (0,34€/habitant – soit 2 791 € pour Languidic) :

- Coût global : 218 730 €
- Participation des communes : 78 730 €
- Organisation :
  - 1 ETP coordination/juridique
  - 0,35 ETP psychologue
  - 1,6 ETP travailleuses sociales
- Objectif : maintien du niveau d'intervention actuel, sans réponse supplémentaire aux besoins croissants.

Scénario 2 : Maintien du dispositif antérieur (niveau 2023-2024) (0,40€/habitant - soit 3 317 € pour Languidic) :

- Coût global : 260 000 €
- Participation des communes : 93 580 €
- Organisation renforcée :
  - 1 ETP coordination
  - 0,5 ETP juriste
  - 0,35 ETP psychologue
  - 2 ETP travailleuses sociales
- Impact : retour à un niveau de fonctionnement plus adapté, avec augmentation de la participation financière (+17,6 %)

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 056-215601014-20260408-DEL1320260407-DE

Scénario 3 : Amélioration du dispositif (0,42€/habitant - soit 3 444 € pour Languidic) :

- Coût global : 270 000 €
- Participation des communes : 97 180 €
- Organisation renforcée avec création d'un poste d'accueil :
- 1 ETP coordination
- 0,5 ETP juriste
- 0,35 ETP psychologue
- 2 ETP travailleuses sociales
- 0,34 ETP accueil
- Objectif : répondre pleinement aux enjeux identifiés (réduction des délais, amélioration de l'accueil, développement du suivi de proximité)
- Impact financier : augmentation de +23,5 %.

➲ Le Maire propose à l'assemblée :

Il est proposé au Conseil municipal de se positionner sur le maintien de sa contribution au dispositif dans le cadre de la convention jointe et dans l'affirmative, de déterminer le scénario à retenir.

➲ **Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 ;

➲ **APPROUVE** la convention pluriannuelle de partenariats autour du dispositif de lutte contre les violences intrafamiliales, sexuelles et sexistes 2026 – 2028.

➲ **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer la convention.

➲ **VALIDE** le montant annuel de la participation de la Ville de Languidic au fonctionnement du dispositif de lutte contre les violences intrafamiliales, sexuelles et sexistes à hauteur de 3 317 € par an.

➲ **DIT** que les crédits correspondants seront prévus au budget.

ADOPTÉ : à l'unanimité.

PJ : convention 2026-2028

Fait à Languidic, le 8 avril 2026

Le secrétaire de séance,

Thomas EVANO

Le Maire,

Jérôme LE DRÉAN

MAIRIE DE LANGUIDIC (Morbihan)